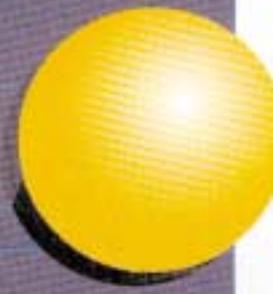




# les FICHES de l'Observatoire



Juin 2002 - N° 8

## LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LA ZONE URBAINE SENSIBLE DE BLOIS

Tableau de bord n° 3 - Données de janvier 2002

**C**ette troisième édition du tableau de bord sur les demandeurs d'emploi de la Zone Urbaine Sensible (ZUS) de Blois, mis en place par l'ANPE, la DDTEFP, la Préfecture, le contrat de Ville de Blois et l'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher, porte sur les statistiques du mois de janvier fournies par l'ANPE. Rappelons que la base de référence est la Communauté de communes du Blaisois, hors ZUS (Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Fossé, Marolles, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Sulpice, Villebarou, Vineuil). La ZUS comprend les quartiers Bégon, Croix-Chevalier, Kennedy, Coty et une partie du quartier des Sarrazines. Les données relatives au reste de la Communauté début 2001 ayant été extraites en mars, les comparaisons dans le temps ne sont donc pas encore possibles pour ce territoire. A souligner également que la nouvelle codification des bénéficiaires du RMI dans les fichiers de l'ANPE et un rapprochement avec d'autres sources permettent d'avoir des données plus précises en ce domaine ; elles ne peuvent en conséquence pas être comparées avec celles de janvier 2001.

### DONNÉES DE CADRAGE

	ZONE URBAINE SENSIBLE			RESTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Population totale	7 472	6 906	14 378	28 818	25 988	54 106
Population active	3 037	3 498	6 535	12 400	13 178	25 578
Demandeurs d'emploi catégorie 1 <sup>1</sup>	614	698	1 312	632	836	1 668
Demandeurs d'emploi catégories 1+6 <sup>2</sup>	714	782	1 496	989	958	1 947
<b>Total demandeurs d'emploi</b>	<b>1 123</b>	<b>1 017</b>	<b>2 140</b>	<b>1 597</b>	<b>1 289</b>	<b>2 886</b>

Catégories 1 et 6 : cf définitions page suivante

### RATIOS

Demandeurs d'emploi catégorie 1/ actifs <sup>3</sup> ZUS	20,1 %
Hors ZUS	6,5 %
Evolution janvier 2001 - janvier 2002 (cat 1) <sup>4</sup> ZUS	+ 0,1 %
Evolution 31 déc. 2000 - 31 déc. 2001 Loir-et-Cher	- 0,5 %

Au 31 décembre, les chômeurs de la ZUS représentent 14 % des demandeurs d'emploi du Loir-et-Cher, soit moins qu'en juillet. **Leur poids dans la population active est 3 fois supérieur** à celui du reste de la Communauté de communes.

### INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

	Janvier 2001		Juillet 2001		Janvier 2002		
	ZUS	Hors ZUS*	ZUS	Hors ZUS	ZUS	Hors ZUS	
Femmes (1)	48,7	51,9	50,8	52,4	46,8	49,9	(1) : en % de la catégorie 1 (2) : en % du total des demandeurs d'emploi * mars 2001
Hommes (1)	51,3	48,1	49,2	47,6	53,2	50,1	
Total cat 1 (2)	60,8	54,2	58,5	51,7	61,3	57,8	
Total cat 6 (2)	9,9	11,2	11,0	13,3	8,6	9,7	
Moins de 25 ans (1)	20,3	21,4	20,8	18,9	20,4	22,1	
RMI (1)	-	-	40,6	22,3	38,2	21,6	
Chômeurs longue durée (1)	32,5	24,8	32,8	25,9	30,7	25,4	
Non qualifiés (1)	55,8	39,7	56,6	35,5	54,7	34,8	
Niveaux Vbis + VI (1)	51,3	31,3	49,7	26,7	48,9	20,4	

1 Pour cette présentation, des écarts peuvent intervenir entre les chiffres correspondant à l'ensemble des demandeurs en fonction de leur catégorie ou de la ventilation.

2 Le total des catégories 1 et 6 représente l'ensemble des personnes cherchant un emploi à temps plein et à durée indéterminée ; il correspond à l'ancienne catégorie 1 modifiée en 1995.

3 Ce ratio ne correspond pas au taux de chômage. Il est donné à titre indicatif et permet essentiellement d'effectuer des comparaisons dans le temps et entre territoires.

4 L'extraction des données ayant lieu le 20 du mois considéré peut entraîner quelques très légères distorsions avec les chiffres officiels de fin de mois.

## LES ÉVOLUTIONS MARQUANTES DANS LA ZUS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Le nombre de **femmes demandeurs d'emploi** de catégorie 1 continue à diminuer, alors que celui des hommes est reparti à la hausse (+ 4,8 % en un an). Au total, le nombre de chômeurs de la ZUS est identique à celui de janvier 2001. La période de décline est donc achevée, comme au niveau départemental. ● Les DEFM de catégorie 6 sont en recul, mais celles des catégories 2 et 3 sont en augmentation, forte pour cette dernière. ● Les effectifs des chômeurs inscrits depuis plus de deux ans restent en recul, plus fortement qu'en Loir-et-Cher (- 15 %

contre - 12,2 %), mais l'on note une reprise pour ceux inscrits entre 1 et 2 ans (+ 6,8 %). ● C'est le cas également pour les 25-39 ans (+ 7,8 %), tandis que les jeunes de moins de 25 ans sont aussi nombreux qu'il y a 12 mois. ● Le niveau de formation des demandeurs s'est légèrement élevé depuis janvier 2001, notamment pour les moins de 25 ans. ● Baisse atténuée pour les employés, augmentation pour les ouvriers (en particulier les ouvriers spécialisés) ainsi que les cadres et techniciens.

### LES PRINCIPAUX ÉCARTS DE STRUCTURE

● On compte toujours relativement plus de chômeurs en catégorie 1 dans la ZUS que dans le reste de la Communauté, et chez les hommes que chez les femmes. Pour celles-ci, le poids de la catégorie 2 (temps partiel) est assez élevé. En proportion, la catégorie 6 demeure plus élevée hors ZUS, mais son poids s'est réduit depuis juillet. ● La part des chômeurs de longue durée en ZUS est légèrement supérieure à la moyenne départementale (30,7 % pour 29,1 %), celle-ci ayant diminué plus sensiblement ; l'écart s'est cependant réduit avec le reste de la Communauté (25,4 %). La proportion des personnes inscrites depuis moins de 6 mois augmente régulièrement dans la ZUS et diminue ailleurs ; l'écart s'est donc très nettement réduit depuis janvier 2001. Hors ZUS, le poids des 6 à 12 mois est en très forte progression, dépassant ainsi celui de la ZUS. ● La part des moins de 25 ans est égale, dans la ZUS, à la moyenne du Loir-et-Cher, et un peu supérieure dans le reste de la Communauté. Comme en juillet, on compte proportionnellement plus de 40-49 ans en ZUS et de 50 ans ou plus en dehors. ● Le niveau de formation est le critère qui différencie le plus les deux territoires. Pres de la moitié des demandeurs de la ZUS ont un niveau inférieur au niveau V, qui rassemble un tiers des chômeurs quel que soit le territoire, contre 20 % dans le reste de la

Communauté. ● Les employés représentent plus de la moitié des chômeurs, quel que soit le territoire, mais on compte deux fois plus de qualifiés que de non qualifiés hors ZUS, alors que les valeurs sont très proches dans celle-ci. Le poids de l'ensemble des non qualifiés de la ZUS dépasse de 20 points celui du reste de la Communauté de communes et de presque 15 points la moyenne départementale (40 %). ● Les femmes de la ZUS souffrent d'un lourd handicap de mobilité : 42 % seulement disposent d'un permis de conduire, contre 69 % des hommes et plus de 70 % des chômeurs hors ZUS. ● Le chômage est plus long pour les jeunes de la ZUS. Leur niveau de formation reste plus faible malgré une élévation récente du niveau (35 % niveaux V bis et VI contre 18 % hors ZUS), ainsi que leur niveau de qualification (55 % non qualifiés contre 39 %), malgré la encore une nette réduction de l'écart. ● Les bénéficiaires du RMI représentent 36 % du total des inscrits à l'ANPE dans la ZUS (774, toutes catégories confondues) et 19 % en dehors. Leur durée d'inscription est sensiblement plus longue que pour l'ensemble des demandeurs ; leur niveau de formation est très faible en ZUS, avec plus de 40 % au niveau VI.

### RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE DEMANDE D'EMPLOI

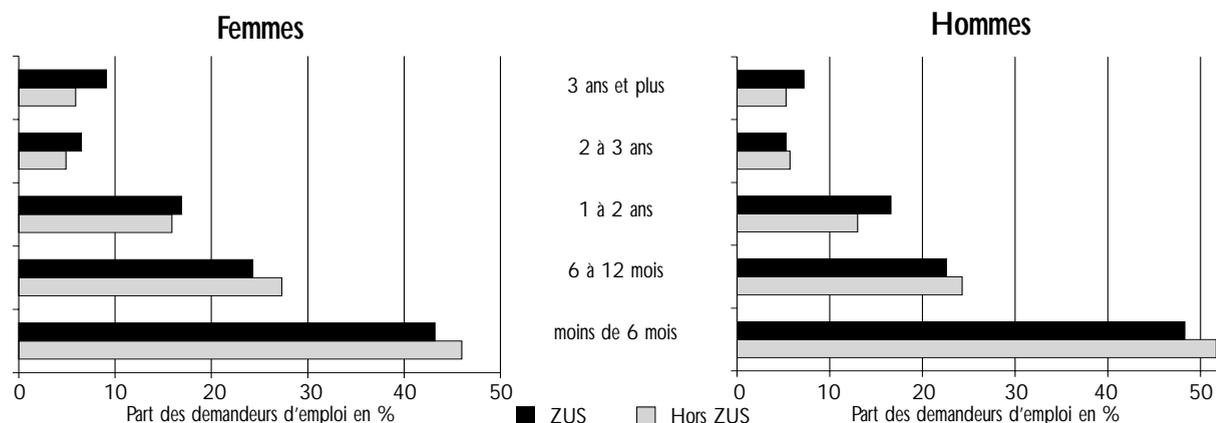
	FEMMES				HOMMES				ENSEMBLE			
	ZUS		Hors ZUS		ZUS		Hors ZUS		ZUS		Hors ZUS	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Catégorie 1	614	54,7	832	52,1	698	68,6	836	64,9	1 312	61,3	1 668	57,8
Catégorie 2	195	17,4	273	17,1	42	4,1	62	4,8	237	11,1	335	11,6
Catégorie 3	74	6,6	139	8,7	88	8,7	133	10,3	162	7,6	272	9,4
Catégorie 4	47	4,2	60	3,8	55	5,4	60	4,7	102	4,8	120	4,2
Catégorie 5	58	5,2	35	2,2	28	2,8	39	3,0	86	4,0	74	2,6
Catégorie 6	100	8,9	157	9,8	84	8,3	122	9,5	184	8,6	279	9,7
Catégorie 7	23	2,0	67	4,2	10	1,0	12	0,9	33	1,5	79	2,7
Catégorie 8	12	1,1	31	1,9	12	1,2	25	1,9	24	1,1	56	1,9
Total	1 123	100	1 597	100	1 017	100	1 289	100	2 140	100	2 886	100

#### Catégories de DEFM (demandes d'emploi en fin de mois)

- |  |   |
|--|---|
| <p>1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps ;</p> <p>2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel ;</p> <p>3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée ;</p> <p>4 : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi ;</p> | <p>5 : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi ;</p> <p>6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ;</p> <p>7 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à temps partiel ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ;</p> <p>8 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois.</p> |
|--|---|

### Les graphiques suivants portent uniquement sur les demandes de catégorie 1

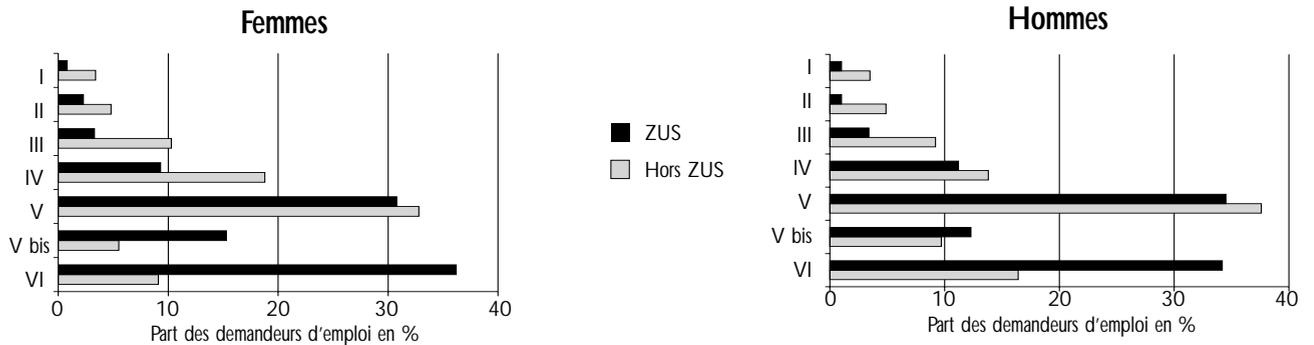
#### RÉPARTITION SELON LA DURÉE D'INSCRIPTION



## RÉPARTITION PAR ÂGE

	FEMMES				HOMMES				ENSEMBLE			
	ZUS		Hors ZUS		ZUS		Hors ZUS		ZUS		Hors ZUS	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 25 ans	131	21,3	173	20,8	136	19,5	196	23,4	267	20,4	369	22,1
<i>Dont 16-20 ans</i>	44	7,2	44	5,3	49	7,0	61	7,3	93	7,1	105	6,3
25 à 39 ans	268	43,6	367	44,1	323	46,3	351	42,0	591	45,0	718	43,0
40 à 49 ans	163	26,5	165	19,8	142	20,3	169	20,2	305	23,2	334	20,0
50 ans et plus	52	8,5	127	15,3	97	13,9	120	14,4	149	11,4	247	14,8
<b>Total</b>	<b>614</b>	<b>100</b>	<b>832</b>	<b>100</b>	<b>698</b>	<b>100</b>	<b>836</b>	<b>100</b>	<b>1 312</b>	<b>100</b>	<b>1 668</b>	<b>100</b>

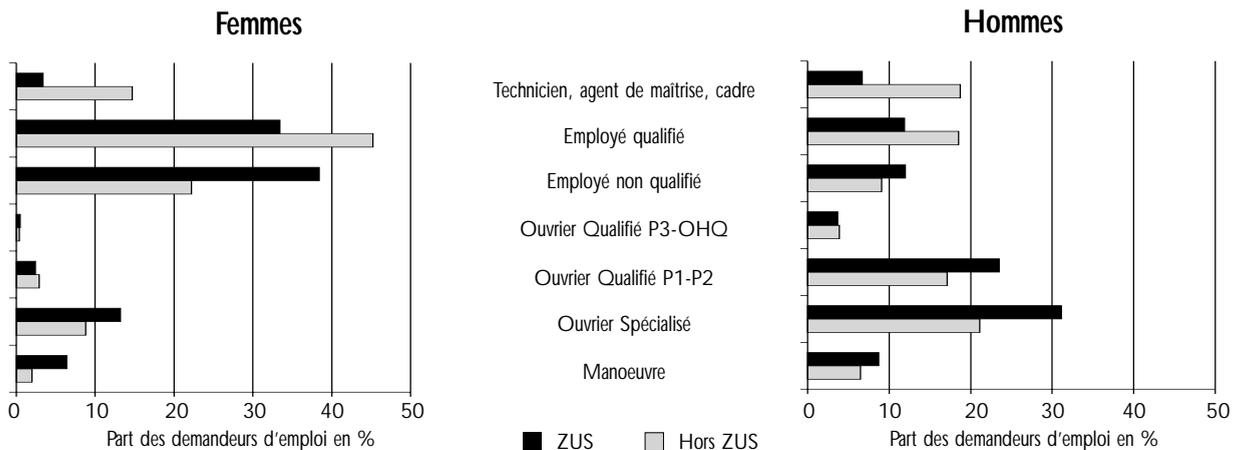
## RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION



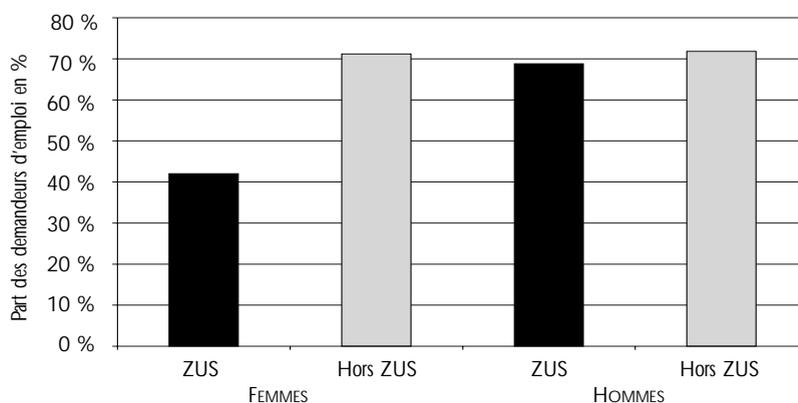
### Niveaux de formation

*I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première année de CAP-BEP sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.*

## RÉPARTITION PAR QUALIFICATION



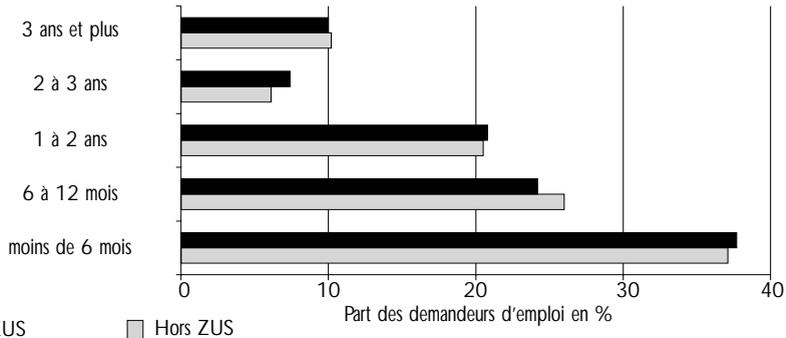
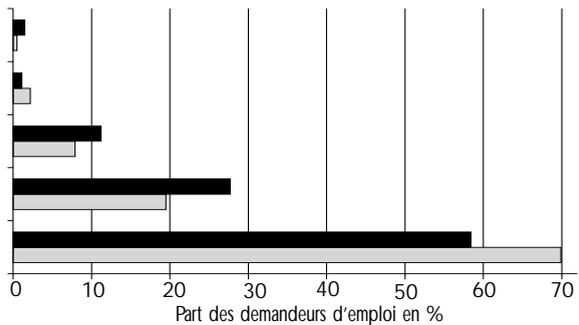
## PART DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN POSSESSION D'UN PERMIS DE CONDUIRE



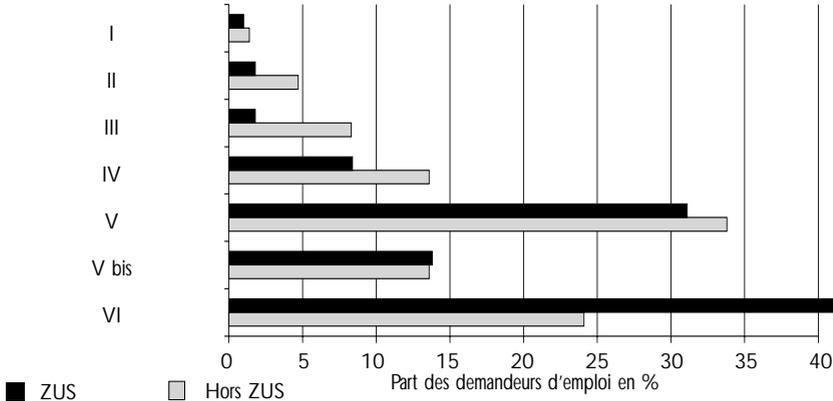
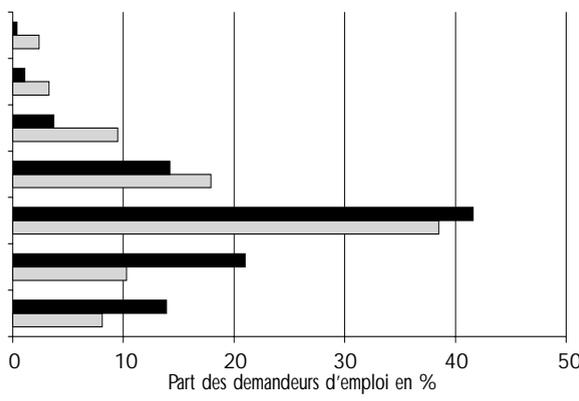
SUR LES MOINS DE 25 ANS

SUR LES BÉNÉFICIAIRES DU RMI

Durée d'inscription



Niveau de formation



Qualification

